

Inregistré conformément à l'Acte du Parlement de la Puissance,  
en l'année mil huit cent quatre-vingt-douze, par les CLERCS  
DE ST-VIATEUR au bureau du Ministre de l'Agriculture.

J'  
tiqu

B  
et q  
Fen  
des  
enja

AN  
livre  
et la

Di  
qui  
rue  
exc  
styl  
gou  
Il fa  
les a

L'  
De  
form  
gran  
du c  
la la

De  
chos  
de r

De  
vers  
par l  
sens  
nym  
et un  
du c

En  
cons

La  
les c  
sorte

En  
fruit